



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEUX-SÈVRES

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°79-2019-115

PUBLIÉ LE 25 SEPTEMBRE 2019

Sommaire

DDFIP 79

79-2019-09-01-004 - Trésorerie de Melle Délégation générale de signature (2 pages)

Page 3

DDFIP 79

79-2019-09-01-004

Trésorerie de Melle Délégation générale de signature

Trésorerie de Melle Délégation générale de signature

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DELEGATION GENERALE DE SIGNATURE

Le comptable, responsable de la trésorerie de Melle

Vu l'article L 622-24 du code de commerce relatif au redressement et à la liquidation judiciaire des entreprises,

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publique,

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publique,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16

ARRETE

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à **Mme Julie XARDEL, Inspectrice et Monsieur Fabien DENIS, Inspecteur**, adjoints au comptable chargé de la trésorerie de Melle à l'effet de signer :

1°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement et notamment les actes de poursuite et les déclarations de créances, ainsi que pour ester en justice

2°) tous actes d'administration et de gestion du service

Article 2 : Délégation de signature est donnée à l'effet de :

1°) signer l'ensemble des actes relatifs au recouvrement et notamment les actes de poursuite et les déclarations de créances à **Benoît BOISNEAU, Lionel PRADALIE, Raphaël SHAW**,

2°) d'acquiescer tous mandats et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements à **BOISNEAU Benoît, BRAIN Brigitte, CHAZAL Nathalie, FLEURY Marie Chantal, GAILLARD Sylvie, GAUTIER Myriam, KERBRAT Nicolas, MAUVY Sophie, PIETTE Marine, PRADALIE Lionel, SHAW Raphael, SIONNEAU Estelle, TOURNIER Cyril**,

3°) de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée à **BOISNEAU Benoît, FLEURY Marie Chantal, KERBRAT Nicolas, MAUVY Sophie, PRADALIE Lionel, SHAW Raphael**,

4°) d'opérer à la Direction départementale des Finances publiques les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon à **BOISNEAU Benoît, SIONNEAU Estelle**,

5°) de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration à **BOISNEAU Benoît, FLEURY Marie Chantal, KERBRAT Nicolas, MAUVY Sophie, PRADALIE Lionel, SHAW Raphael**,

6°) de le représenter auprès des agents de l'administration des Postes pour toute opération à **FLEURY Marie Chantal, MAUVY Sophie, SHAW Raphael**,

7°) de signer les virements de gros montants et / ou urgents, de signer les virements internationaux, de signer les chèques sur le Trésor, de signer les ordres de paiement, aux agents **BOISNEAU Benoît, FLEURY Marie Chantal, MAUVY Sophie, SIONNEAU Estelle**,

8°) de le représenter auprès de la Banque de France à **BOISNEAU Benoit, BRAIN Brigitte, CHAZAL Nathalie, FLEURY Marie Chantal, GAILLARD Sylvie, GAUTIER Myriam, KERBRAT Nicolas, MAUVY Sophie, PIETTE Marine, PRADALIE Lionel, SHAW Raphael, SIONNEAU Estelle, TOURNIER Cyril,**

9°) de signer les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, aux agents désignés ci-après dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-dessous :

Nom et prénom des agents	Grade	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
PRADALIE Lionel	CONTROLEUR PRINCIPAL	24 MOIS	10000
BOISNEAU Benoit	AGENT	12 MOIS	3000
FLEURY Marie Chantal	AGENT	12 MOIS	3000
MAUVY Sophie	AGENT	12 MOIS	3000
SHAW Raphael	AGENT	12 MOIS	3000

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département des Deux-Sèvres.

A MELLE, le 01-09-2019
Le comptable, responsable de la
trésorerie de MELLE



Laurent BALAVOINE